

ELOGE FUNEBRE A LA MEMOIRE DES
DEPUTES DEFUNTS

Le très hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, depuis notre dernière assemblée, quelques-uns d'entre nos collègues ont été visiter des pays lointains. Après avoir traversé mers et continents, ils sont, avec la grâce de Dieu, revenus ou sur le point de revenir pour reprendre leurs fonctions législatives.

Mais d'autres ont été sur un océan plus vaste faire le voyage dont on ne revient plus. Aussi convient-il, avant de procéder aux travaux pour lesquels le Parlement a été convoqué, de nous arrêter un instant pour manifester la peine que nous en ressentons et rendre hommage à la mémoire de ceux qui nous ont été enlevés dans le court intervalle qui s'est écoulé depuis la dernière session.

Comme je l'ai déjà dit, quatre honorables députés chacun jouissant de la considération et de l'estime de tous ses collègues, ont été frappés par la mort: trois d'entre eux au mois d'octobre, et le quatrième, il y a quinze jours. Les deux côtés de la Chambre ont été éprouvés. Pour tous les deux ce fut une perte sensible que le parlement et le pays tout entier ont profondément ressentie. C'est notre parti, monsieur l'Orateur, qui a le plus souffert; en effet, trois des disparus étaient des partisans sincères et dévoués du parti ministériel, et l'un d'entre eux faisait partie du cabinet.

M. David Lafortune, C.R., député de Jacques-Cartier, est décédé le premier, de notre côté. Il n'est pas un seul député qui ait été dans ce parlement durant les douze ans que M. Lafortune en fit partie, qui ne déplore pas amèrement sa disparition. M. Lafortune a pris une part active dans la politique pendant de nombreuses années. Elu pour la première fois à l'élection partielle de 1909, il fut réélu en 1911, puis en 1917 et enfin en 1921. Il s'était présenté à deux reprises antérieures comme candidat libéral. Pendant trente ans, il exerça le droit à Montréal et il avait acquis dans sa province une haute réputation parmi les gens de sa profession.

Rares sont les députés qui connaissaient aussi bien la vie et les besoins de leurs commettants ou avaient autant leur confiance. Les débuts de sa vie lui avaient fait apprendre les luttes et les vicissitudes des humbles et, pendant sa vie publique, ses efforts ont été constamment dirigés vers l'amélioration de l'état de choses social et industriel.

Comme orateur et avocat, M. Lafortune était doué de rares talents. Tant au barreau qu'au Parlement il a mis avec zèle et énergie ses talents au service de la cause populaire. Souvent, sa facilité de parole et ses réparties

[M. l'Orateur.]

ont amusé la Chambre. Elles provenaient de sa nature généreuse et affectueuse qui lui a créé tant d'amis, pas un seul ennemi, et l'avait rendu cher à tous ceux qui le connaissaient bien.

Le docteur Edward Blackadder, un des députés d'Halifax, est mort trois jours après M. Lafortune. Lui aussi s'était activement occupé de politique pendant nombre d'années bien qu'il n'ait été envoyé au Parlement que lors de la dernière élection. Il s'était porté candidat libéral en 1911 et avait été de nouveau choisi en 1917, se retirant ensuite quand il a été décidé de ne pas faire d'élection dans cette circonscription à cause du désastre qui s'était produit cette année-là à Halifax.

Il nous semblait à tous que le docteur Blackadder était en mauvaise santé et c'est pour cette raison que la nouvelle de sa mort n'était pas inattendue bien qu'elle nous ait fait constater la perte réelle par nous subie. Nous nous souvenons tous de l'exactitude avec laquelle il a suivi les séances de la dernière session malgré sa maladie et comment, par sa force et son énergie il a tâché de servir les intérêts de ses commettants.

Sans aucunes prétentions, le docteur Blackadder était cependant un homme des plus cultivés. Avec une expérience et des connaissances très étendue il possédait des talents littéraires peu ordinaires. Il s'en est servi pour promouvoir les idées et les principes libéraux. Il était à la fois médecin praticien, journaliste, professeur universitaire et député. Il mettait sans compter son temps et ses talents au service de ses concitoyens et à la défense de l'idéal le plus élevé dans les questions d'intérêt public. Toujours bien renseigné, actif et sincère c'était le type du citoyen dont le Parlement et le pays peuvent mal se dispenser.

Le dernier à disparaître du côté droit de la Chambre a été l'honorable M. Kennedy, ministre des Chemins de fer et des Canaux. Sa mort est si récente et elle a tellement frappé ses collègues du cabinet que nous n'en saurions parler sans émotion. Sa disparition d'entre nous provient sans aucun doute de la fidélité et la tenacité avec lesquelles il est demeuré au poste qui demandait toute sa vigueur et toute son attention, et cela au détriment de sa santé et même au péril de sa vie, comme le résultat l'a prouvé. Pour ses collègues du cabinet et pour moi en particulier la mort de l'honorable M. Kennedy a été un deuil profond.

M. Kennedy a été élu représentant d'Essex-Nord aux élections générales de 1917 et il a été réélu en 1921. Peu d'hommes sont entrés dans la vie publique avec plus d'avenir, et